

Changement du statut de diffusion au répertoire SIRENE

Si lors de votre déclaration de début d'activité auprès du CFE de l'URSSAF vous avez coché la case « *Non* » (par souci de respect de votre vie privée) suite à la question « *Souhaitez vous que les informations enregistrées dans le répertoire SIRENE puissent être consultées ou utilisées par des tiers ?* »

Mais, lorsqu'un de vos clients cherche à vérifier que vous êtes bien un professionnel déclaré il obtient la mention « *Cette entreprise a exercé son droit d'opposition auprès de l'INSEE. Ses données ne peuvent pas être diffusées publiquement.* »

Sachez que votre décision est réversible !

Si vous souhaitez faire apparaître votre société sur le répertoire SIRENE ou dans le répertoire Societe.com voici trois méthodes pour effectuer ce changement de statut.

Demande en ligne depuis l'INSEE

1) Se connecter sur le site: <https://statut-diffusion-sirene.insee.fr/>



The screenshot shows the INSEE website interface for changing the SIRENE publication status. At the top, the INSEE logo and tagline 'Mesurer pour comprendre' are visible. The main heading is 'Utilitaires de situation des entreprises'. Below this, a dark blue banner contains the title 'Changement du statut de diffusion au répertoire SIRENE' and a brief explanation: 'Conformément à l'article A123-96 du code de Commerce, chaque personne physique inscrite au répertoire Sirene comme entrepreneur individuel peut choisir de rendre publiques ou non les données qui la concernent. Ce service vous permet de modifier le statut de diffusion de votre entreprise de manière dématérialisée.'

The main content area is titled 'Demander la modification du statut de diffusion' and includes a progress indicator with three steps: 1. Connexion au service, 2. Identification au répertoire Sirene, and 3. Confirmation de la demande. Step 1 is currently active.

Under step 1, there is a note: 'Pensez à vous munir du numéro Siren de votre entreprise.' Below this is a box for 'Connexion au service' with the text 'Se connecter avec FranceConnect' and a button labeled 'S'identifier avec FranceConnect'.

To the right of the connection box is a section titled 'FranceConnect, comment ça marche ?' with a numbered list: 1. Cliquez sur le bouton « S'identifier avec FranceConnect », 2. Sélectionnez un compte que vous avez déjà créé parmi ceux proposés, 3. Saisissez vos identifiant et mot de passe du compte sélectionné. Below the list is a link: 'En savoir plus sur FranceConnect'.

At the bottom, there is a section 'Pour en savoir plus' with four links: '> Accéder à la diffusion de la base de données Sirene sirene.fr', '> Obtenir un avis de situation au répertoire Sirene', '> Accéder à l'API Sirene', and '> Nous contacter'.

Changement du statut de diffusion au répertoire SIRENE

2) S'identifier avec son numéro SIREN et sa date de naissance :

2 Identification au répertoire Sirene

i Pour vérifier votre identité, veuillez saisir le numéro Siren de votre entreprise individuelle et votre date de naissance

Numéro SIREN de l'entrepreneur individuel*

Le siren doit être constitué de 9 chiffres et être valide

Date de naissance*

3) Valider la diffusion de l'entreprise en cliquant sur la case prévue à cet effet :

Modifier le statut de diffusion

En cochant cette case, je confirme vouloir modifier le statut de diffusion de mon entreprise.

i Tous les établissements de votre entreprise seront concernés par le changement de diffusion

4) Message de demande de confirmation :

Votre demande de modification du statut de diffusion a bien été enregistrée.
La modification sera effective dans les 24h.
Vous pourrez le constater sur le site [Avis de situation](#) au répertoire Sirene.
Si vous avez demandé à entrer dans la diffusion publique, votre Siren sera visible par tous. Si vous avez demandé à être exclu de la diffusion publique, les informations relatives à votre Siren ne seront plus visibles.



Changement du statut de diffusion au répertoire SIRENE

Écrire un courrier

Vous pouvez écrire un courrier papier auprès de votre INSEE régional. En fonction de votre région, voici les adresses INSEE par région :

<https://www.insee.fr/fr/information/2107389>

Soit vous le faites en courrier simple ou en courrier recommandé avec les informations permettant de vous identifier.

Écrire un courriel/mail

Vous pouvez aussi écrire un message et l'envoyer par email à l'adresse suivante :

sirene-diffusion-publique@insee.fr

Vous devez joindre votre lettre de demande de mise en diffusion publique et une copie recto-verso de votre carte d'identité.

- Pour consulter son avis de situation : <https://avis-situation-sirene.insee.fr/>
- Pour trouver son INSEE régional : <https://www.insee.fr/fr/information/2107389>
- Pour faire sa demande en ligne : <https://statut-diffusion-sirene.insee.fr/>
- Pour toutes informations sur l'INSEE : <https://www.insee.fr/fr/accueil>

Sources :

<https://teed.fr/2019/07/31/auto-entrepreneur-lever-le-droit-dopposition-de-linsee/>

<https://help.staffme.fr/hc/fr/articles/360011067720-%C3%8Atre-visible-sur-le-r%C3%A9pertoire-Sirene>